

Aides Jeunes sur les tournois individuels pris en compte pour le Mérite National Amateurs

valable uniquement pour les tournois à plus de 120km du domicile du joueur

Catégorie du tournoi →				0	1	2	3	3 bis	4	5	6	7	8	9	10
<p style="text-align: center;">Minima requis</p> <p>Cf. Grilles des points pour les places obtenues, page 304, 305 & 306 du Vademecum Fédéral</p>	<p>Joueurs nés en 1992 et après</p>	STROKE-PLAY	MESSIEURS	<p>Prise en charge <u>hors minima</u> de tous les tournois de catégorie 4 et moins (hors grand prix), sur présentation à l'ETR d'un programme de saison HAUT NIVEAU.</p>					50ème	42ème	35ème	27ème	20ème	12ème	2ème
			DAMES						29ème	24ème	20ème	15ème	11ème	7ème	2ème
		MATCH-PLAY	MESSIEURS/ DAMES						1/16 Finaliste	1/8 Finaliste	1/4 finaliste	1/4 finaliste	1/2 finaliste	1/2 finaliste	Finaliste
<p>Montant de l'aide accordée, versée au club en fin de saison</p>				<p>En France: 75€/jour de compétition</p> <p>A l'étranger: 120€/jour de compétition</p>											
<p>Aide forfaitaire pour les jeunes nés en 1992 et après</p>				<p>Sur présentation à l'ETR avant le 1er avril 2010 de la liste des jeunes du club s'engageant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire au moins 3 Grand Prix individuels à plus de 120km du domicile - suivre le programme d'entraînement physique mis en place par la Ligue <p>, le club recevra:</p> <p style="text-align: center;">300€ par jeune ayant l'index requis pour les Grand Prix au 1er avril 2010</p>											
<p>Le Mérite Jeunes Inter-régional et le Championnat de France -17ans, Cadet et Juniors, donnent lieu à des aides spécifiques;</p>															